

1. Êtes-vous favorable à la reconnaissance du breton comme langue co-officielle au côté du français (art. 2 de la Constitution) ?

Oui bien entendu, Quelles seraient les limites pour proposer cet enseignement ? pour moi il est essentiel que ce soit dans le cadre de la Bretagne à 5 départements.

2. Êtes-vous favorable à la reconnaissance du système immersif ainsi qu'à une proposition d'enseignement par immersion dans l'ensemble du système éducatif, public et privé ?

Oui tout à fait.

3. Êtes-vous favorable à l'élargissement des politiques budgétaires allouées par l'Etat à la région Bretagne en faveur de l'enseignement du breton et notamment pour la formation des maîtres ?

Oui c'est une évidence et une nécessité urgente dans la configuration actuelle de l'Etat français. Dans le cadre d'une République fédérale comme proposée par l'UDB, ce serait aux régions de gérer cet aspect des choses.

Oui mais là encore, la Loire Atlantique ne doit pas être laissée pour contre. A l'UDB, nous mettons l'accent sur un redécoupage cohérent des régions françaises amenant en particulier à la réunification bretonne. Dans un tel cadre administratif avec un pouvoir législatif dévolu, il sera plus évident de mettre en application la réponse à votre question. Le verrou est à Paris, les clefs sont ici !

4. Êtes-vous favorable à la mise en place d'un secteur public de l'audiovisuel majoritairement dédié à la langue bretonne ?

Oui dans l'absolu mais il faudra aussi tenir compte du gallo et ne pas reproduire la domination du breton sur le français et le gallo comme on a pu le connaître avec l'obligation de la langue unique. Tout ce qui se rapporte aux langues de Bretagne ne peut se concevoir que dans un esprit d'ouverture et non de repli.

5. Êtes-vous favorable à la généralisation du bilinguisme dans l'espace public breton ?

Qu'est ce que l'espace public breton ? là est la question : une Bretagne réunifiée qui imposerait la langue bretonne partout ou, une Bretagne réconciliée avec ses langues qui laisserait à chacun la possibilité de se situer dans ce fameux espace évoqué et de revendiquer ou pas ce bilinguisme. Favoriser le bilinguisme à Morlaix me semble une évidence ; prévoir la même chose à Loudéac, Redon ou Clisson sera sans doute plus problématique.

-

Classée en grave danger d'extinction par l'Unesco, la langue bretonne ne peut plus se satisfaire de demi-mesures. Il y a urgence à répondre à l'inquiétude de centaines de milliers de Bretonnes et de Bretons.

Tout à fait d'accord avec cette affirmation que je soutiens ardemment. Il n'est plus temps d'attendre et c'est d'un véritable plan Marshall volontariste pour les langues de Bretagne dont nous avons besoin.